



Le comité de grève Keolis Porte des Alpes – Grindler, soutenu par les syndicats, élu à l'unanimité le 6 janvier 2023

Nous arrachons 100€ d'augmentation mensuelle générale ! C'est une victoire qui en appelle d'autres !

11 janvier 2023

Après deux nouvelles rencontres aujourd'hui entre la direction et une délégation du comité de grève, la proposition finale de la direction est parvenue cet après-midi :

1. Une augmentation du taux horaire de 3,5% au 1^{er} janvier (12,25€) et de 1,5% au 1^{er} septembre (12,44€).
2. Une augmentation de la part patronale de la mutuelle de 10€.

→ Cela constitue, au 1^{er} septembre, une augmentation mensuelle nette d'environ 100€ (si on considère que le brut est égal au net plus les variables)

3. Un raccourcissement de 30 minutes de la plage horaire qui déclenche la prime de repas (non plus 11h30-14h30 mais 11h30-14h). Selon la direction, cela ajoute aux 6000 primes de repas annuellement versés 2000 primes supplémentaires. **Mais cette augmentation de la masse salariale n'est pas également répartie entre les collègues.**
4. Aucune sanction ou poursuite contre les grévistes.
5. L'échelonnement des jours de grève sur 3 ou 4 mois (à voir demain) et la possibilité d'utiliser les compte-épargne temps pour les payer.

Cette augmentation de salaires que nous avons obtenu de haute lutte est à peine inférieure à l'inflation 2022. C'est une augmentation équivalente à ce qu'ont obtenu dans les autres entreprises de transport les conducteurs qui avaient installé un niveau de rapport de forces similaire au nôtre. **Et contrairement à ce que dit la direction, elle ne nous l'aurait pas concédée « quoi qu'il arrive ».**

**C'est par notre grève que nous avons fait reculer la direction.
C'est la victoire de notre détermination et de notre combativité !**

Mais notre plus belle victoire réside sans aucun doute dans notre niveau d'organisation. Lors de nos AG préparatoires du mois de décembre, nous avons voté des revendications et élu un comité de grève. En chacun de nos sept jours de grève, nous avons tenu des piquets où la quasi-totalité des grévistes s'est retrouvée et nous nous sommes réunis dans des AG qui nous ont permis de nous souder autour d'objectifs communs. Le comité de grève, ré-élu vendredi 6 janvier, s'est réuni quotidiennement pour discuter de la stratégie de la grève et a négocié directement avec la direction sous le contrôle permanent des AG. **Ce sont là les vrais acquis de la grève, qui vont perdurer, même s'ils ne feront pas l'objet d'un paragraphe dans le protocole de fin de conflit !**

Nous avons envoyé une vidéo de soutien à nos collègues de TICE en Essonne, en grève en même temps que nous, qui nous ont répondu. Nous avons reçu le soutien de la CGT TCL, de FO M'Tag, de Solidaires VFD et de Sud Rail. Nous nous sommes faits connaître des autres entreprises du coin : VFD, M'Tag, Perraud, Berthelet.

Nous n'imposerons pas les revendications que tous les travailleurs du transport partagent par des grèves isolées, chacun dans son entreprise. Nous les imposerons par un mouvement d'ensemble, coordonné et puissant.

C'est dans ce sens que le comité de grève Keolis Porte des Alpes – Grindler va, dans les prochaines semaines, tenter de **regrouper les équipes combattives des différentes entreprises de transport interurbain de l'Isère, pour, pourquoi pas, construire une lutte d'ampleur.**

Notre assemblée générale du 6 janvier 2023 a ré-élu à l'unanimité notre comité de grève. Il est composé des quatre délégués syndicaux de Keolis Porte des Alpes (CGT, Sud, Cfdt, FO), du délégué syndical Cfdt de Grindler ainsi que de sept grévistes, syndiqués et non-syndiqués. Il est ouvert à tous ceux qui veulent s'impliquer dans la vie de la grève. **Le comité se réunit quotidiennement pour discuter de la stratégie de la grève,** fait des propositions à l'assemblée générale, organise les aspects pratiques de la grève (tract, piquet, caisse, etc.), prend des contacts avec les syndicats et la presse. La délégation qui négocie avec la direction est constitué de membres du comité de grève.